


# Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique est obligatoire et va vous permettre de choisir les matières (Unités d'enseignement UE / Éléments constitutifs EC obligatoires, optionnelles et facultatives) que vous allez suivre durant le premier semestre universitaire. C'est une étape indispensable pour finaliser votre inscription dans la formation que vous avez choisie.

Elle se fait en ligne et a lieu du 10 juillet au 29 juillet et du 19 août au 14 septembre :  [m'inscris aux U.E.](#)

⚡ **ATTENTION : afin de pouvoir vous inscrire aux UE, vous devez avoir activé votre ENT.**

## Sommaire

1. Inscription pédagogique sur le campus d'Anglet ..... 1
2. Inscription pédagogique sur le campus de Pau ..... 2

## Inscription pédagogique sur le campus d'Anglet

Les descriptifs des matières sont disponibles sur le site web de la formation nous vous invitons à les lire attentivement avant de finaliser votre inscription pédagogique.

- \* [Licence Physique-Chimie](#) 
- \* [Licence Sciences de la Vie parcours Biologie des Organismes](#) 
- \* [Licence Informatique parcours Numérique pour les Environnements Connectés](#) 

⚡ **Une fois la session d'inscription clôturée, aucune demande ne sera prise en compte par la scolarité.**

**Redoublants :** les EC dont la moyenne est supérieure ou égale à 10 sont définitivement acquises

**Semestre de retard :** L'inscription pédagogique doit être réalisée pour chaque année d'inscription (ex.: un étudiant de L2 qui a un semestre de retard en L1 doit faire 2 inscriptions pédagogiques, pour la L1 et pour la L2).

Pour tout problème de connexion ou questions veuillez contacter la scolarité par mail [scolarite.sciences-anglet@univ-pau.fr](mailto:scolarite.sciences-anglet@univ-pau.fr)

## Inscription pédagogique sur le campus de Pau

Les inscriptions pédagogiques se font en ligne uniquement pour les Licences, CMI, Licences professionnelles, Masters 1 et 2 MMS, MSID, Big Data, et GEII. Pour les autres formations, l'inscription se fera à la rentrée.

**Étudiants de L1** : Avant de réaliser votre inscription, vous devez visiter le site web de votre formation. Des diaporamas ou des films sont mis à votre disposition pour vous présenter le fonctionnement de la licence et vous aider dans le choix de vos options :

- \* Licence Informatique
- \* Licence Mathématiques
- \* Licence Mathématiques et Informatique
- \* Licence Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)
- \* Licence Physique, chimie
- \* Licence Sciences de la Terre
- \* Licence Sciences de la vie biologie générale et sciences de la Terre
- \* Licence Sciences de la vie biologie cellulaire et moléculaire

Pour tout problème de connexion ou questions veuillez contacter la scolarité par mail  [scolarite.sciences@univ-pau.fr](mailto:scolarite.sciences@univ-pau.fr)



***Une fois la session d'inscription clôturée, aucune demande ne sera prise en compte par la scolarité.***

**Redoublants** : les UE dont la moyenne est supérieure ou égale à 10 sont définitivement acquises

**Semestre de retard** : L'inscription pédagogique doit être réalisée pour chaque année d'inscription (ex. : un étudiant de L2 qui a un semestre de retard en L1 doit faire 2 inscriptions pédagogiques, pour la L1 et pour la L2).